

## ***JE NARRANT ET JE NARRE DANS LE DISCOURS AUTOBIOGRAPHIQUE***

**Carmen ONEL**  
camy8078@yahoo.com  
**Université de Pitesti**

### ***Résumé***

*Je narrant et je narré se manifestent comme actants du récit autobiographique. D'habitude, le je narrant est employé avec le présent du verbe, tandis que le je narré est employé avec le passé. Il y en a des cas où le je narré est employé avec des verbes au futur, dans un discours prédictif, qui annonce au lecteur ce que l'auteur fera après sa mort. Le contexte est très important dans l'interprétation des deux instances.*

*Mots – clés : récit autobiographique, le contexte, je narrant, je narré.*

Selon *Le Petit Robert*, le discours est un « écrit littéraire didactique qui traite d'un sujet en le développant méthodiquement » ou bien « l'expression verbale de la pensée ».<sup>1</sup>

Les acceptions du discours en tant que concept clé de la linguistique discursive, diffèrent selon les écoles linguistiques et les méthodes d'analyse du langage. C'est pour cela qu'il est difficile de trouver une définition complexe et complète du concept de discours. Mais l'on peut réaliser une classification de celui-ci, en fonction des paramètres de l'activité discursive.

J. M. Marandin considère le type de discours une configuration de traits formels, associés à un effet de sens, qui caractérise l'attitude du locuteur face à son discours et au destinataire. Ainsi, l'on peut parler de discours oral/vs/discours écrit, discours assumé (autobiographique)/vs/discours non-assumé (didactique) et de discours descriptif/vs/discours narratif/vs/discours argumentatif.

Le discours autobiographique est un discours rétrospectif en prose, « qu'une personne réelle fait de sa propre existence lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ».<sup>2</sup> Cette personne réelle, c'est l'auteur de l'autobiographie, qui donne un récit où il raconte ses souvenirs, à la première personne. Il

---

<sup>1</sup> *Le Petit Robert*, Paris, 2004, pp. 761.

<sup>2</sup> Lejeune, Ph., *Le pacte autobiographique*, Editions du Seuil, 1975, 1996, pp. 14.

s'agit d'un récit homodiégétique, adressé par deux destinataires à deux destinataires : soi-même et le lecteur.

L'autobiographie est l'histoire de plusieurs *moi* qui se superposent ou qui se succèdent et dont on entend les voix différentes : soit de l'enfant, soit du jeune homme qui était l'auteur à un certain moment de sa vie.

Ce sont ces *moi* qui sont les deux destinataires du discours autobiographique, deux *je* qui coexistent : celui du moment de l'événement raconté, du passé et celui du moment de l'écriture, du présent. Ces deux *je* sont appelés par Spitzer, *je narrant* et *je narré*. Le *je narrant* c'est celui qui raconte, l'autobiographe en train d'écrire l'histoire de sa vie, tandis que le *je narré*, c'est le protagoniste de l'histoire racontée. A un moment donné, l'auteur peut s'identifier au *je* du passé ou il peut avoir une vision critique sur les souvenirs de ce *je*. C'est le cas où l'on peut parler de polyphonie, c'est-à-dire de l'existence de plusieurs voix et consciences différentes et autonomes dans le discours.

Dans ce qui suit on va analyser la manière dont J. J. Rousseau marque la présence des deux *je* dans *Livre I* de ses *Confessions*. Il y a environ trente phrases assez complexes où l'on peut remarquer les deux types de *je* de J. J. Rousseau.

Dès le début du *Livre*, on se trouve en présence d'un cas particulier de *je narré*. Le *je narrant*, celui du moment présent, raconte un *je narré* futur :

« Je dirai hautement : voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus »<sup>1</sup>

Le premier *je* de la phrase ci-dessus renvoie à un discours prédictif. C'est le moment où Jean Jacques sera devant Dieu, après sa mort, ce *Livre* à la main. Il parlera de sa vie passée et il justifiera ce qu'il avait fait. Ce moment n'est pas encore arrivé, mais JJ Rousseau le connaît dès maintenant, parce que c'est justement ce moment futur qui le fait écrire ses *Confessions*. Devant Dieu, il n'y aura pas un *moi* passé, ni le *moi* présent, mais un *moi* futur de J.J. Rousseau.

L'idée d'un événement placé dans l'avenir est marqué par le futur du verbe dire qui, accompagné par l'adverbe hautement, souligne la fermeté du *je narrant*.

Ce discours projeté dans l'avenir est combiné avec un discours rapporté en style direct, caractéristique d'un *je narré*. Il y a là, trois *je* : « j'ai fait », « j'ai pensé », « je fus », employés avec des verbes soit au

---

<sup>1</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, Flammarion, Paris, 1968, pp. 43.

passé composé, soit au passé simple, les deux temps verbales marquant une action accomplie au moment de la parole.

Cela nous renvoie à un passé dans le futur, car les trois *je* impliquent à la fois, tant un *moi* passé et le *moi* présent, qu'un *moi* futur, mais antérieur au moment du discours déjà cité, le discours après la mort. Même si chaque *je* est employé avec un verbe différent, les trois peuvent symboliser le passé, le présent et le futur de l'auteur.

De même est pour « J'ai dit le bien et le mal avec la même franchise. Je n'ai rien tu de mauvais, rien ajouté de bon... »<sup>1</sup>, où J. J. Rousseau affirme sa sincérité absolue. Un Jean Jacques futur, un Jean Jacques déjà mort parle de sa vie, en employant le temps passé : « j'ai dit », « je n'ai rien tu ». Et il peut le faire par l'intermédiaire de la voix de Jean Jacques présent, qui écrit ses confessions, mais ne cesse pas de penser à son avenir.

Après cette courte analyse du premier paragraphe, il est évident que les deux *je* sont accompagnés par des verbes aux temps passés pour raconter le *je narré*. Cette règle est confirmée par les phrases où l'auteur emploie soit le passé composé et le passé simple, « Je me suis montré tel que je fus, méprisable et vil quand je l'ai été, bon, généreux, sublime, quand je l'ai été : j'ai dévoilé mon intérieur tel que tu l'as vu toi-même. », soit l'imparfait : « Je ne connaissais rien d'aussi charmant »<sup>2</sup>, « J'étais plus fâché de déplaire que d'être puni. »

Dans le premier exemple cité, J.J. Rousseau met en opposition le *je* et le *tu*, les deux accompagnant des verbes au passé composé : « je l'ai été »/vs/ « tu l'as vu ». C'est la manière dont J.J. Rousseau fait de son lecteur le témoin de sa propre vie. Les deux pronoms sont suivis par le même temps verbal, qui place l'action décrite par le verbe voir au passé. Le lecteur a été donc toujours à côté de l'auteur, par l'intermédiaire de son livre et il peut témoigner la vérité dite par le dernier. Dans ce cas-ci, pourrait-on parler d'un *tu narrant* et d'un *tu narré*, images en miroir du *je narrant* et du *je narré* ? On va y réfléchir dans un prochain ouvrage.

Dans *Livre I des Confessions* de J.J. Rousseau, il y a au moins deux phrases qui, à une première vue, placeraient le *je narré* dans le présent : « On m'interroge : je nie d'avoir touché le peigne »<sup>3</sup> et « mais je dis aux bateliers de changer de route »<sup>4</sup>. En réalité, c'est le contexte de ces deux phrases qui aide à placer le *je*. Il s'agit, bien sûr du *je narré*,

---

<sup>1</sup> Idem.

<sup>2</sup> Idem .

<sup>3</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 56.

<sup>4</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 66.

même si le temps des verbes employés est le présent. Ce sont des événements passés, que l'auteur se rappelle si bien qu'il se transpose et redevient l'enfant ou le jeune homme de jadis. Il est donc bien évident qu'on est en présence du *je narré* suivi par le présent du verbe qui, normalement serait employé pour marquer le *je narrant* :

- (1) *Je crois que jamais individu de notre espèce n'eut naturellement moins de vanité que moi.*<sup>1</sup>
- (2) *Je dis qu'on s'imagine tout cela, s'il est possible, car pour moi, je ne me sens pas capable de démêler, de suivre la moindre trace de ce qui se passait alors en moi.*<sup>2</sup>

Ou bien :

- (3) *Ce mouvement peut m'être naturel, et je crois qu'il l'est.*<sup>3</sup>
- (4) *Ces détails ne sont pas fort intéressants, je l'avoue.*

Il est très facile à remarquer que le *je narrant* est employé avec des verbes au présent, qui expriment l'opinion de l'auteur-narrateur. Ce sont des verbes du type croire, savoir, dire, ou se sentir, qui mettent au premier plan la voix du *moi* présent de l'auteur.

Il faut aussi remarquer que dans (1) et (2), le présent du *je narrant* est mis en opposition avec le passé du *je narré* : (1) : « je crois/vs/individu ...n'eut », (2) : « je ne me sens capable/vs/ ce qui se passait alors en moi ».

Dans (3) et (4), l'objet du discours vise le présent. Ainsi l'on a affaire à un *je narrant* dont la voix exprime le *moi* du moment de la parole de l'auteur. De plus, les verbes croire et avouer accentuent le caractère personnel de l'opinion exprimée du point de vue unique du narrateur : (3) : « je crois que ce mouvement m'est naturel », (4) : « j'avoue que ces détails ne sont pas intéressants ».

Pour ce qui est de la polyphonie, celle-ci est très bien marquée dans les exemples suivants :

- (1) *Ces préjugés de l'éducation, (...) furent aidés, comme j'ai dit, par la diversion que firent sur moi les premières pointes de la sensualité.*<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 51.

<sup>2</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 56.

<sup>3</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 57.

<sup>4</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 51.

et

(2) *Sans quitter le sujet dont je viens de parler, on en va voir sortir une impression bien différente.*<sup>1</sup>

Il s'agit dans ces deux fragments, de la reprise, par la voix du *je narrant*, de celle du *je narré*. L'auteur redit ce que lui-même avait déjà dit. Et il nous l'annonce par des formules déjà consacrées : « comme j'ai dit » et « je viens de parler », où il y a bien sûr, le *je*. Mais ce n'est pas le même *je* qui parle ; c'est un *je-image* d'un *moi* déjà passé mais avec lequel le *je narrant* est d'accord et dont il reprend les mots. On y entend à la fois, deux voix superposées et exprimées par une seule : la voix du *je narrant*.

Les deux instances se manifestent donc, dans un contexte qui favorise leur interprétation en tant que *je narrant* ou *je narré*. Les deux sont employés avec le présent des verbes, pour le premier, ou avec le passé composé, le passé simple ou l'imparfait pour le second.

*Je narrant* et *je narré* peuvent parler de manière polyphonique dans le discours autobiographique même si l'auteur s'identifie parfois au *je* d'autrefois, comme l'on a déjà vu dans les deux derniers exemples.

**Bibliographie :**

*Le Petit Robert*, Paris, 2004.

Lejeune, Ph., *Le pacte autobiographique*, Editions du Seuil, 1975,1996.

Rousseau, JJ, *Les Confessions*, Flammarion, Paris, 1968.

---

<sup>1</sup> Rousseau, JJ, *Les Confessions*, pp. 55.